



Bulletin d'informations

MAI 2018

Le printemps s'annonce sous le signe de la nouveauté dans notre village qui continue de jouer sa carte du partage et de la solidarité, éléments indispensables au bien-vivre à Loures Barousse.

Après l'arrivée de nouveaux commerçants, une bibliothèque va ouvrir ses portes.

De belles journées à partager ensemble s'annoncent également, à commencer par **la fête du brandon**, une tradition au cœur de la solidarité où vous tous, Lourais et Louraises, êtes invités le 22 juin pour une soirée autour de grillades et la mise à feu de l'arbre.

Les rencontres de la belle saison s'illustreront aussi par :

- *les auditions musicales de l'école de musique Vincent d'Indy (1^{er} juillet)*
- *le festival de l'accordéon (6 juillet)*
- *la foire au fromage et aux traditions, jumelée avec la fête locale (3, 4 et 5 août)*
- *une concentration de motards (25 et 26 août).*

Le succès de ces rendez-vous de l'été appartient aux organisateurs bénévoles, mais également à vous, Lourais et Louraises qui par votre présence, témoignerez de votre attachement à nos valeurs et aux traditions dans notre village.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

A partir du mercredi 15 mai, la bibliothèque municipale sera ouverte.

En poussant les portes de ce nouvel espace intergénérationnel, situé dans l'ancien hall d'entrée de la maison de retraite du Val de l'Ourse, c'est 2100 ouvrages proposés aux lectrices et lecteurs : documentaires, bandes dessinées, romans..., avec pour le jeune public, des rayonnages d'albums, contes, poésie, théâtre... Les enfants bénéficieront d'un espace qui leur sera réservé.

A raison de deux fois par an, la médiathèque départementale de Tarbes renouvellera une partie du fonds. Elle essaiera de répondre à des attentes particulières, en dehors de ces périodes, notamment sur des livres non disponibles à la bibliothèque.



Cette aventure est le fruit d'une volonté de la municipalité et de la direction du Val de l'Ourse, mais également de bénévoles du foyer rural de notre village qui ont pris à cœur de faire fonctionner cette structure où le lien social aura toute sa place. Si des Lourais et Louraises souhaitent s'y associer, et donner de leur temps, ils seront les bienvenus.

Jours et heures d'ouverture :

- Mercredi : 14 h 00 - 16 h 00
- Vendredi : 09 h 30 - 12 h 00
- Samedi : 10 h 00 - 12 h 00

Pour tous renseignements, contact la mairie

(05.62.99.21.28).

DECHETS

En mai, fait ce qu'il te plaît ou presque !

Concernant, les encombrants : continuer de se rapprocher du secrétariat de mairie (05.62.99.21.28) pour s'inscrire, et ce, avant le dernier mardi du mois (jour de ramassage).

Concernant, les déchets verts : la collecte reprendra le 1^{er} mai et se tiendra jusqu'au 30 novembre. Elle s'effectuera tous les 2^e et derniers mardis du mois.

Consignes de conditionnement :

*Interdiction d'utiliser des sacs plastiques,
éviter les sacs à déchets verts et autres contenants (poubelles...),
autorisés 4 sacs de 60 litres par foyer,*

Les branchages devront être fagotés et limités à 5 brassées d'une longueur de 1 mètre chacun maximum.

Le brûlage des déchets verts reste interdit sous peine d'am

⇒ *Les solutions*: compostage, broyage et déchetterie



Les déchets dits verts sont : les éléments issus des tontes des pelouses ; les éléments issus de la taille de haies, d'arbustes et d'élagage ; les éléments issus de débroussaillage et autres pratiques similaires ; les épluchures.

Concernant la collecte de ramassage des déchets ménagers, la tournée d'été aura lieu deux fois par semaine (mardi et vendredi) : du 2 juillet au 31 août 2018.

Le vrac est interdit.

Que les personnes en résidence secondaire se rapprochent de la mairie pour la collecte de leurs déchets ménagers en dehors de la tournée de ramassage effectuée par le Sivom.

Quelques rappels

- Des **colonnes de tri sélectif** sont mises à disposition : chemin Saint James ; quartier du Bernissa ; place du Général Verdier ; parking du boulodrome (ancienne gare) ; chemin du Camping ; ancienne cantine.
- Il existe également à Loures Barousse, **un point RELAIS** (collecte et valorisation du textile et chaussures) devant l'ancienne entrée de la maison de retraite.
- Ouverture des **déchetteries** :
 - Izaourt : lundi, mardi et samedi, de 14 heures à 17 h 30 (bois et gravats interdits)
 - Huos : du lundi au samedi, de 9 heures à 12 h 30 ; le mercredi de 14 heures à 17 h 30.

NOUVELLE ASSOCIATION

Et une de plus à Loures Barousse !



Vouée à rassembler des propriétaires de motos (principalement des américaines), l'association STEEL ON ROAD a récemment vu le jour dans notre village.

NOUVEAUX COMMERCES

Rue Nationale, deux nouvelles enseignes ont vu le jour en mars dans notre commune :



L'Empreinte de Violette, magasin de fleurs



et

Le Petit Montagnard, magasin de produits régionaux

Bienvenue à ces nouveaux commerçants.

PERMANENCES: CAP EMPLOI65

Chargé d'insertion, M. Yann LAHIRE tient une permanence à la mairie, une fois par mois. Pour le rencontrer, contacter le **05.62.93.87.54**

SECURITÉ



Le saviez-vous ?

Il existe le dispositif « **Opération tranquillité Vacances** » qui vise à réduire le nombre de cambriolages et d'intrusions dans les domiciles durant les congés.

Avant votre départ, vous êtes donc invités à prendre contact avec la Gendarmerie afin de leur communiquer vos dates d'absence et votre lieu de villégiature.

Ainsi informés, les gendarmes assureront des passages réguliers dans le cadre de leur service afin de vérifier l'absence d'effraction ou d'intrusion.

Un formulaire de demande est à télécharger (<http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr>), ou à retirer soit à la brigade, soit à la mairie. Ce formulaire devra ensuite être déposé à la Gendarmerie

Une **réunion d'information sur la prévention** des gestes élémentaires pour la sécurité, aura lieu le **mercredi 16 mai** à 17 heures à la salle des fêtes de Sarp. Elle s'adressera autant aux seniors qu'au reste de la population.

SOILIDARITÉ



L'Etat accompagne les ménages à revenus modestes pour payer leurs factures d'énergie, sous conditions de ressources. Ce chèque énergie est envoyé une fois par

an au domicile du bénéficiaire. Renseignements au 0805 204 805 ou sur Internet : <https://www.chequeenergie.gouv.fr>

LOGEMENTS à LOUER

La municipalité de Loures Barousse propose à la location 3 appartements (chauffage central à gaz)

- T3 – 1^{er} étage : 343,85 €
- T3 – 1^{er} étage : 474,31 €
- T2 – rez-de-chaussée : 284,78 €

Prix du loyer charges comprises.

Renseignements auprès de la mairie.

TRANSPORTS

Pour celles et ceux qui ne le savent pas, la Communauté de communes Neste Barousse met à disposition des habitants du canton, un **minicar** pour se rendre sur les marchés hebdomadaires environnants.

LUNDI	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Ligne Sost/Ferrère/Montréjeau	Ligne Sost/Ferrère/Lannemezan	Ligne Sost/Ferrère/St-Gaudens	Ligne Sost/Ferrère/Loures-Barousse
4,50€ aller-retour	5€ aller-retour 3€ Aller-retour de St-Laurent-de-Neste	5€ aller-retour	3€ aller-retour
3€ aller-retour de Loures Barousse	4€ aller-retour de Loures Barousse	4€ aller-retour de Loures Barousse	



Pour que ce minicar vienne vous chercher, contacter le : **06 48 60 29 45**

MAIRIE

Ouverture au public : du lundi au vendredi : de 14 heures à 17 heures (sauf le mercredi).

Téléphone : 05.62.99.21.28

Fax : 05.62.99.21.23

Mail : mairie-loures-barousse@wanadoo.fr